

# La période des inscriptions pour nos nouveaux élèves 2023-2024 se déroule du 6 au 10 février 2023

Vous avez un enfant qui aura 4 ans ou 5 ans avant le 1er octobre 2023 ?

Vous déménagez à Saint-Michel au courant de l'été 2023 et vous venez d'un autre centre de services scolaire?

Voici la marche à suivre pour l'inscription de votre enfant:

## ÉTAPE 1 – Complétez les documents suivants :

### POUR LES ÉLÈVES DE 4 ANS

L'école St-Michel-Archange n'a pas de classe pour les élèves de 4 ans. Toutefois, le centre de services scolaire offre un programme Passe-Partout, un programme maternelle 4 ans temps plein et un programme maternelle 4 ans handicapés dans certaines de ses écoles. Pour tous les détails, allez sur le site du CSSDGS en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/admission#inscription>

### POUR LES ÉLÈVES DE 5 ANS et + :

- Formulaire Demande d'admission et d'inscription 2023-2024 :  
[https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/01/Fiche-inscription-primaire-23-24\\_interactif1.pdf](https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/01/Fiche-inscription-primaire-23-24_interactif1.pdf)
- 

**TRÈS IMPORTANT :** Veuillez enregistrer les formulaires sur votre ordinateur avant d'écrire dessus afin de garder vos informations confidentielles.

## ÉTAPE 2-Envoyez les documents complétés à l'adresse électronique suivante : [stmichel@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:stmichel@cssdgs.gouv.qc.ca)

**ÉTAPE 3- Pour prendre rendez-vous : VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU SECRÉTARIAT AU 514-380-8899 poste 4721.** Nous vous fixerons un rendez-vous durant la semaine du 6 février durant nos heures régulières d'école.

À cette rencontre, vous signerez le formulaire d'admission et d'inscription que la secrétaire aura été préalablement imprimée. Vous devrez aussi remettre les originaux des documents suivants :

- Certificat de naissance original (une photocopie sera faite à l'école);
- Document d'immigration s'il y a lieu; preuve de résidence permanente, citoyenneté canadienne, confirmation de jugement d'adoption, demande de réfugié, etc).
- Preuve de résidence des parents ou du tuteur; facture Hydro-Québec, Gazifière, Bell, Vidéotron, compte de taxes, bail, contrat d'achat de maison, permis de conduire (l'adresse doit être écrite sur le devant du permis, l'étiquette de changement d'adresse à l'endos du permis n'est pas une preuve valide.)

- Dernier bulletin complet de l'élève, s'il y a lieu.
- Jugement de cour, s'il y a lieu, concernant la garde de l'enfant
- Rapport(s) de professionnels, s'il y a lieu (orthophoniste, psychologue, etc.)

\* L'inscription de votre enfant deviendra **valide** à partir du moment où nous aurons reçu tous vos documents dont la fiche d'inscription signée\*.

## **Élèves qui fréquentent déjà notre établissement scolaire en 2022-2023**

Les inscriptions se feront en ligne via Mozaïk portail, un courriel vous sera envoyé au mois de février à ce sujet.

**Pour toutes questions au sujet des inscriptions, contactez le secrétariat au 514-380-8899 poste 4721 ou consulter le site:**

<https://www.cssdgs.gouv.qc.ca/admission>